



COL. JAMES A. SEXTON, de l'Illinois.



JAMES A. BEAVER, de la Pennsylvanie.



BRIG-GEN. J. M. WILSON, de l'armée des Etats-Unis.

NOS GRAVURES.

Les messieurs dont on voit ici les portraits, font partie de la Commission d'enquête sur l'administration du Département de la Guerre.

Bulletin météorologique.

Washington, 10 octobre — Indications pour la Louisiane—Temps nuageux; plus frais; forte vents d'est.

Les travaux du comité d'enquête sur la conduite de la guerre.

New York, 10 octobre—Une dépêche de Washington au "Herald" dit que le secrétaire Alger a envoyé au comité d'enquête une réponse qui n'en est pas une.

D'abord, dit le commissaire, nous avons demandé quelle influence avait été exercée sur le choix des différents emplacements des camps.

Toute la réponse consiste à dire que le général Lee a choisi le camp de Jacksonville; il n'est pas fait mention des autres emplacements de camp. Nous allons demander au secrétaire Alger un rapport supplémentaire sur ce sujet.

Les 7,000 mots de la dépêche ne parlent absolument que du camp de Jacksonville; du choix de Tampa comme point d'embarquement, et du désir manifesté par l'amiral Sampson de voir les troupes arriver le plus tôt possible à Santiago. C'est en cela que consiste toute la dépêche.

On ne songe nullement à exposer les causes de tous les tracas, des tentes les souffrances qu'ont eu à endurer les troupes à Tampa. Il va être demandé de plus amples explications au secrétaire Alger.

Le comité n'a pas l'intention, cette semaine, de faire venir d'autres témoins, à l'exception de ceux qu'il veut saisir, de passage à Washington. Le comité passera tout son temps à lire le volumineux rapport de l'adjudant-général, celui du chirurgien-général Sternberg et ceux des autres chefs de département.

Le comité compte, à partir de lundi, faire une tournée dans les différents camps.

Il visitera d'abord le camp Meade, qui va se fermer; il ira, de là, à Jacksonville, où le colonel Bryan sera interrogé. Cette tournée des camps prendra environ deux semaines.

Le comité reviendra ensuite à Washington, pour se rendre de là à New York. Là, il entendra deux témoins importants: le Col. Théodore Roosevelt et R. S. Roosevelt. Ce dernier a porté de graves ac-

cusations sur l'administration du commissaire général Egan; on lui demandera des renseignements plus exacts.

Le comité reviendra ensuite à Washington, avant de se rendre à Santiago. Ce sera sa dernière enquête.

LA SITUATION EN FRANCE.

L'ancien ministre de la guerre, M. Godefroy Cavaignac qui, en sa triple qualité de petit-fils, de fils et de neveu, porte un nom resté célèbre dans les annales du républicanisme, en France, et ne peut, par conséquent, être suspecté de tendances réactionnaires, avait raison de dire dernièrement: "Vous verrez dans quel état vous aurez jeté la France, le jour où vous décréterez la révision du Procès Dreyfus."

Elle va avoir lieu, cette révision; tout l'indique, et la Cour de Cassation est déjà saisie de l'affaire; mais, au milieu de troubles qui peuvent devenir un danger pour le gouvernement français.

On a tort, sans doute, de s'en rapporter aveuglément aux dépêches qui nous arrivent d'au delà de l'Atlantique, et qui, presque toujours, sont adultérées par des correspondants dont les sentiments sont notablement hostiles à la France. L'affaire Dreyfus en elle-même ne peut créer aucun danger pour la République, pas plus que la grève du Bâtiment, si considérable qu'elle soit; mais toutes les deux réunies, suscitent par le contact et exploitées par les partis extrêmes, sont capables d'engendrer des troubles sérieux. Ce qui frappe surtout les esprits, dans l'attitude actuelle du gouvernement, c'est l'impuissance où il se trouve de se tirer du guépier où il est allé se fourrer étourdiment.

Ajoutez à cela les agissements souterrains des ennemis de ce pays, qui possèdent au désordre, dans l'espoir d'arrêter les travaux préparatoires de l'Exposition de 1900, dont le succès serait pour eux une éclatante défaite.

La situation n'est pourtant pas aussi grave qu'on se plaît à le dire, et il est facile d'éviter le danger; mais le cabinet actuel réussira-t-il à temps, à réparer la faute qu'il a commise? Saura-t-il résister victorieusement à la grève, qui a évidemment un ca-



URBAIN A. WOODBURY, de Vermont.

ractère plus politique qu'économique?

Certains gens, non seulement en France, mais à l'étranger, ici même, en Amérique, ont déjà parlé de révolution. Le mot est bien hasardé; il dénote, chez ceux qui l'ont prononcé, une assez forte dose d'imagination. Mais il est peut-être bon qu'il ait été lancé dans l'air, ne fut-ce que pour mettre les intéressés en garde contre les pièges qu'on leur tend perfidement. Le temps des coups de main est passé. Le peuple français est sorti des langages du jacobinisme; il sait ce qu'il veut, ce qu'il fait, où il va, et il ne se laissera pas de nouveau lancer dans l'ère des révolutions d'ouï il est sorti avec tant de peine et au prix de tant de sang.

LUCCHENI

Jugé par son écriture.

M. Paul Moriaud, de Genève, qui s'applique aux problèmes de graphologie, s'est procuré quelques lignes de l'écriture de l'assassin de l'impératrice Elisabeth, et ses observations lui ont inspiré le portrait psychologique suivant:

Luccheni n'est pas un orgueilleux, n'a pas de vanité. Il n'a pas recherché cette gloire spéciale qui attend les grands assassins. On ne trouve pas même dans son écriture le désir de faire parler de soi. Il a peut-être quelques petites prétentions: à l'élégance, aux succès féminins, à l'indépendance. Mais qui n'a pas de prétentions? Il est certainement moins orgueilleux que la moyenne des humains.

Ce n'est pas un paresseux. La paresse peut conduire à la haine des hommes; elle mène à la misère, elle expose aux reproches, aux rigueurs, au mépris. Mais Luccheni est actif. Il ne craint pas la besogne.

Ce n'est pas non plus un sauvage. Ni misanthrope ni mysogène. Cet ennemi de la société est parfaitement sociable.

Pas davantage un brutal, un ami des plaies et des bosses, amoureux du sang qui coule. Il n'en a pas fait couler, aux yeux des hommes, donnant ainsi, à une impératrice, une mort élégante.

Est-il besoin de dire que Luccheni n'est pas un intellectuel en révolte, un philosophe pessimiste dont l'œil sagace aurait découvert toutes les taches et toutes les tares de la société et qui, sans espoir en elle, affolé de dégoût reverrait sa ruine?

Oh non! Luccheni est tout simplement ce que voici: Un être grossier, sans éducation

ni rien qui puisse le remplacer. Une tête brûlée et une tête faible. Point dénuée d'intelligence, plus curieux d'idées que le commun des gens de sa profession, il n'est guère capable, cependant, de comprendre autre chose que des idées simples. En même temps, il y a un jugement prompt, précipité même, contre lequel, en outre, il n'est jamais en défiance; il ne peut pas examiner calmement et songer une pensée. Si nous ajoutons qu'il est passionné, ardent, on comprendra qu'il raisonne de travers et voie faux, et qu'il puisse affirmer de grosses bêtises, avec la parfaite conviction du vrai. Il croit voir clair et n'a qu'une foi aveugle.

Très indépendant, il déteste toute suggestion, y compris celle de la conscience. On ne lui a pas appris à lutter contre l'instinct et le désir, et il l'auroit rien en lui qui lui permit de l'apprendre seul.

Dépourvu de règle et de frein, il agit à sa guise, sans avoir jamais la notion ni le sentiment d'un devoir. Son âme même est livrée à l'anarchie. C'est, par essence, un immoral.

Sans scrupules donc, actif, décidé, on dirait, si c'était un être moins vulgaire, que c'est un homme d'action. Il faut dire seulement que c'est un exécuteur de basses œuvres. En observant toutefois qu'il n'est indépendant comme il l'est, confiant en lui-même, il suffit

qu'il ait été suggestionné par des revendications enflammées et vagues pour se donner à lui-même sa tâche.

D'ailleurs, bon compagnon, plein de vie, plein d'assurance, c'est une nature heureuse!

On voit l'homme. Il avait tout ce qu'il faut pour devenir ce qu'il est aujourd'hui, un esprit faible, égaré, assassin par plaisir et cynique odieux.

«Au demeurant, le meilleur frère du monde» et peut-être, à en croire M. Moriaud et sa graphologie, un excellent voisin, un de ces hommes dont on dit: «Il a ses vivacités, mais il gagne beaucoup à être connu.»

Les attaques contre l'armée française.



M. SARRIEN.

Voici le texte de la dernière circulaire de M. Sarrien, garde des sceaux, concernant la répression des attaques contre l'armée et ses chefs.

Monsieur le procureur général, A la suite d'événements récents qui ont violemment surexcité l'opinion publique il s'est produit une véritable campagne d'outrages et de diffamation contre les chefs de l'armée. Ces attaques présentent un caractère de gravité exceptionnelle et sont de nature à détruire l'esprit de discipline, à ébranler la confiance du soldat dans ses chefs, à diminuer le respect qu'il leur doit et à jeter dans la nation un germe de désorganisation qui pourrait, à l'heure du péril, entraîner les plus irréparables conséquences.

Elles seraient dorénavant d'autant moins excusables que l'affaire, à l'occasion de laquelle elles trouvaient à s'exercer, est en réalité actuellement dans une phase judiciaire, et que dès lors les chefs de l'armée ne peuvent opposer que

le silence aux calomnies dirigées contre eux.

Il importe donc que l'autorité judiciaire, dont la juridiction supérieure est aujourd'hui appelée à statuer sur cette affaire, réprime de la façon la plus énergique tous les délits de presse et de parole commis contre les chefs de l'armée.

Vous voudrez bien, en conséquence, me signaler d'urgence les articles de journaux, comptes rendus de réunions publiques ou manifestations quelconques d'opinion qui contiendraient des imputations diffamatoires ou des outrages envers l'armée ou envers ses chefs.

Vous m'adresserez en même temps tous renseignements nécessaires pour me permettre d'apprécier s'il y a lieu de déférer leurs auteurs à la Cour d'assises après avoir provoqué le cas échéant une plainte de l'autorité militaire.

Je vous prie, Monsieur le procureur général, d'adresser des instructions en ce sens à vos substituts et de m'accuser réception de la présente circulaire dont je vous transmets des exemplaires en nombre suffisant pour tous les chefs de parquet de votre ressort.

Recevez, Monsieur le procureur général, l'assurance de ma considération distinguée.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes.

Mort du contre-amiral Febriger.

Easton, Maryland, 10 octobre—L'amiral John Carwin Febriger, de la marine des Etats-Unis, est mort aujourd'hui à sa résidence de Londonderry, près d'Easton, à l'âge de 78 ans.

Ses ancêtres étaient d'origine danoise. Il était entré dans la marine en 1838.

Après avoir commandé divers navires dans les escadres de l'ouest du Golfe et du Mississippi pendant la guerre civile il fut assigné au commandement du Matabeset, de l'escadre du nord de l'Atlantique. Il prit part au combat entre la flottille de navires en bois et le navire-bélier confédéré Albatross, dans le détroit d'Albatross.

Febriger fut nommé contre-amiral et prit sa retraite en juillet 1882. Il avait servi quarante ans dans la marine.

La Commission de Paix.

Paris, 10 octobre—La commission de paix des Etats-Unis a tenu deux séances, aujourd'hui. Ces deux séances ont été remplies par la lecture et la discussion de toutes les questions qui sont maintenant à résoudre.

Si c'était vrai! Elle n'osait plus nier, protester...

Elle ne savait pas... Si son fils lui-même ne s'était pas défendu, c'est donc qu'il y avait quelque chose!

—Oh! fit-elle, il faut que je le voie! que je sache! Il y a là-dessous quelque mystère! Mon fils arrêté! Le fils d'un ancien magistrat... Non, non, jamais il n'aurait fait à sa mère cette honte le nom qu'il porte!

Non! non! ajouta-t-elle, mon fils est innocent!

Elle leva haut la tête, demanda au commissaire où il fallait s'adresser pour obtenir la permission de voir Paul et alla s'habiller.

Bien souvent, Mme de Lagarde était renue au Palais. Elle avait assisté aux audiences sensationnelles où siegeait son mari. Elle connaissait tous les tours et les détours du vaste monument, mais elle fut étrangement émue cette fois, quand elle y mit le pied.

Devait-elle y revenir dans d'aussi terribles circonstances, elle, femme de magistrat, pour voir son fils arrêté!

La pauvre femme, toute vêtue de deuil, le visage effroyablement pâle, avait peine à se soutenir, car maintenant, étrange phénomène, maintenant qu'elle voyait l'appareil de la justice,

elle sentait tomber sur ses épaules toute la glace, tout l'abandon du grand monument froid qui avait vu tant de désespoirs, toute sa confiance, tout son courage l'abandonnaient. Les dernières paroles dites par le commissaire avaient porté le doute dans son âme...

—Oh! ne sait jamais, avec les passions. Son fils ne lui avait jamais parlé de Mme de Pompéy, mais son fils ne lui disait pas tout peut-être, lui avait caché pour ne pas paraître à ses yeux volage et frivole.

De son regard angoissé la malheureuse mère cherchait dans le vide du monument quelqu'un à qui elle pût s'adresser.

Personne! A cette heure matinale tout était désert encore dans le Palais.

Elle marchait au hasard, chancelante, se soutenant à peine, toute blanche dans sa grande robe noire, les yeux voilés de larmes, la figure étrangement traquée, véritable statue de la Douleur.

Et par moment elle répétait: —Mon fils! mon fils arrêté!

Elle ne pouvait pas se faire à cette idée. Elle n'y voulait pas croire. Quand elle s'imaginait qu'il allait peut-être passer là, les menottes aux mains, entre deux gardes, dans ce monument où son père avait siégé, vêtu d'hermine et de pourpre, elle se disait qu'elle ne pourrait pas supporter ce spectacle, qu'elle en mourrait.

Et pourtant elle restait. Elle voulait le voir. Elle lui semblait qu'elle lirait, elle, dans son œil, s'il était innocent ou coupable, qu'un seul regard lui suffirait.

Elle cessa de marcher, s'adossa à un pilier et attendit. Le jour tombait, des fenêtres par nappes claires. Parfois des rayons de soleil se glissaient entre les vitraux, traversaient le jour pâle des salles avec des grains de poussière, tourbillonnant dans leur lumière. Un grand silence, que venaient troubler par instants des bruits de pas lointains résonnant dans le vide sonore.

Mme de Lagarde avait le cœur étrangement serré. Un huissier s'était montré enfin; elle se détacha de son pilier où elle avait l'air d'une cariatide et alla vers lui pour demander quelques renseignements. Cet homme ne savait rien. Il avait été prévenu seulement que M. Vernier, juge d'instruction, se serait à son cabinet vers neuf heures pour interroger quelqu'un. Il allait tout préparer.

En attendant ce nom de Vernier, Mme de Lagarde était devenue plus pâle encore, s'il était possible. Etait-ce donc M. Vernier qui allait interroger son fils?

Elle se renfonça dans l'ombre. Mais à ce moment l'huissier lui dit, lui démontrant un mon-

ment, il ne pouvait rien. Et il passa après avoir salué profondément.

Mme de Lagarde le suivit... Plus tremblante que jamais. L'attitude du juge, quoique très polie, avait mis un abîme entre la femme du monde qu'elle était et le magistrat chargé d'interroger son fils. A tous les mots, à tous les gestes, elle avait compris la distance qui les séparait, elle avait senti qu'elle n'était plus une égale, qu'elle était la constation d'un incriminé. Et cette constatation avait achevé de lui briser l'âme.

En être là!... Sans se retourner M. Vernier avait ouvert une porte et disparu.

C'était son cabinet, sans doute.

Mme de la Garde vint se poster auprès.

Quelques minutes se passèrent, puis un bruit de croassement sur les dalles attira son attention sur l'extrémité de la galerie et alors elle vit un spectacle qui lui arracha un horrible cri de douleur.

Son fils venait d'apparaître, les mains enchaînées, entre deux gardes...

Il était pâle comme la mort. On sentait que tout son corps tremblait.

Elle voulut se porter vers lui. Elle ne le put pas. Elle paraissait cloûe au sol. Elle ne put que tendre les

bras et gémit: —Mon fils! mon fils! Paul l'entendit, la vit, voulut aller à elle.

Les gardes l'en empêchèrent. —C'est ma mère, fit-il. —Nous avons des ordres, dirent les hommes.

En on s'éloigna. La mère essaya de s'approcher.

On la repoussa. La mère et le fils étaient séparés désormais, séparés par toute la formidable distance qui met la loi entre le coupable et le monde...

A cet instant seulement, Mme de Lagarde et Paul comprirent toute l'étendue de leur malheur.

Paul put crier, pourtant, malgré les gardes, malgré les ordres: —Courage, mère, je suis innocent!

Et sa mère put voir dans son œil qu'il ne mentait pas.

Elle se sentit soudain reconfortée et répondit: —Courage, mon fils, je te reste!

Et une porte se ferma entre eux, la porte du juge d'instruction, et un garde vint se poster devant cette porte.

Mme de Lagarde ne s'éloigna pas. Elle resta debout, dans le couloir, immobile, se sentant plus près de son fils, espérant le

voir encore quand il sortirait. Comme elle se rapprochait trop, le garde la pria de se tenir à distance.

Elle obéit machinalement, comme une masse inerte... Elle le repassait dans son esprit la parole de son fils. Je suis innocent! Oui, innocent, il l'était...

Elle n'en doutait plus... Elle n'en avait jamais douté absolument. — Mais pourquoi avait-il été soupçonné, accusé? Quelles charges subsistaient contre lui, et comment pourrait-on les combattre?... De quel complot, de quelle machination ténébreuse était-il la victime? Qui lui en voulait? Quelle passion, quelle haine était en jeu? Voilà ce que la malheureuse mère eût voulu savoir pour lutter avec son fils, pour le défendre, pour le sauver.

A continuer.

Wm. Winslow's Soothing Syrup

Has been used for over FIFTY YEARS by MILLIONS of MOTHERS for their CHILDREN WHILE TEething, with THE BEST SUCCESS. IT SOOTHES the CHILD, SOFTENS the GUMS, ALLAYS all PAIN, CURES WIND COLIC, and is the best remedy for DIARRHEA. Sold by Druggists in every part of the world. Be sure and ask for Mrs. Winslow's Soothing Syrup, and not the other kind. It costs five cents a bottle.

ILLINOIS CENTRAL.

Le temps le plus rapide et la seule ligne avec trains vestibules, illuminés au gaz avec chaudières à buffet à Carré. St-Louis et Chicago sans changement. Aucun changement de chape pour les passagers des diverses classes. 27-July-Mar Van Dine-1898